

des précédents en ce sens qu'ils sont administrés par le Secrétariat des Nations Unies ou par d'autres organisations de l'ONU plutôt que de façon autonome.

Entre autres activités, le *Programme alimentaire mondial* (PAM) s'occupe de fournir une aide alimentaire dans le cadre de projets de développement du Tiers monde et d'envoyer des secours alimentaires d'urgence aux victimes des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Le Canada se classe parmi les principaux pays qui appuient financièrement ce programme depuis qu'il a été lancé conjointement par les Nations Unies et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture en 1963. C'est ainsi que, pour l'exercice biennal 1977-1978, il se classe deuxième parmi les bailleurs de fonds par ses contributions de 20 millions de dollars** en espèces et de 151 millions de dollars** en produits de base.

Le *Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe* (UNETPSA), dispensé à l'étranger, vise à préparer des Africains austraux à jouer un rôle plus important dans leur propre société. En 1977-1978, la contribution du Canada s'est élevée à 250 000 \$*. Le Canada a aussi versé 20 000 \$* au Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud, qui dispense des services d'aide humanitaire et juridique aux personnes persécutées à cause de leur opposition à l'*apartheid*. De plus, une partie de la quote-part canadienne au HCR est affectée à l'aide aux réfugiés de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, le Canada a

versé, depuis 1975, 300 000 \$* à l'*Institut des Nations Unies pour la Namibie*, et s'est engagé à verser 150 000 \$* pour l'année 1980. L'Institut a pour objet d'étudier les besoins d'une Namibie indépendante et de préparer des Namibiens en exil à former l'infrastructure de son administration publique.

Créé en janvier 1970, le *Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population* (FNUAP) est administré comme un fonds distinct par le PNUD. Il fournit des ressources financières et coordonne les efforts déployés par les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales pour répondre aux demandes d'aide des États membres en matière de gestion démographique et de contrôle des naissances. Entre autres activités, le FNUAP effectue des études démographiques et des recherches, prête assistance aux centres de formation démographique, accorde des bourses d'études, livre des fournitures et du matériel et assure des services d'évaluation. En 1978, la contribution du Canada s'est chiffrée à 7 millions de dollars* sur un budget total de 105 millions de dollars**.

Le *Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues* (FNULAD) a été créé par l'Assemblée générale en 1970 afin de coordonner les mesures prises contre l'abus des drogues dans les pays qui se livrent à la production, à la consommation et au trafic des stupéfiants. Il est financé par des contributions volontaires. L'exécution de ses projets est revenue, au